

AR Prefecture

006-210600540-20211223-1342021-DE

Reçu le 27/12/2021

Publié le 27/12/2021

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 134/2021

OBJET : Travaux : demande de subvention réhabilitation de 3 logements 10 Place de La Libération.

L'an deux mille vingt et un, le 23 du mois de décembre à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 décembre 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Sophie ESPOSITO/Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Michaël TRUCCHI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / /Katy NICOLAS/ Françoise DAMILANO /Thierry VISSIAN/ Martine DUNOYER DE SEGONZAC/ Bouabdallah LAFTAS /Philippe JANIN /Véronique MINISCLOUX/

ABSENTS REPRESENTES : Philippe MINEUR par Alexandra, Catherine DINI par Robert NARDELLI, Xavier JARJANETTE par Jean-Christophe CENAZANDOTTI, Nathalie DIGANI par Serge DIGANI, Jean-Pierre MONTCOUQUIOL par Romain BIANCHI, Maëva THOMMERET par Véronique MINISCLOUX

ABSENTS : Vanessa BEAUJAUD/Gracienne DODAIN/Sandrine GUGLIELMINO / Stephen VIALE

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°79/2021 en date du 21 juin 2021, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour la rénovation intérieure du bâtiment communal sis 10 place de La Libération pour un montant de 109 125 € HT parcelle cadastrée B N°197 pour le transformer en trois studios (2 studios d'une superficie de 30 m2 et un studio de 40m2).

Compte-tenu de la vétusté du bâtiment, il s'avère que des travaux complémentaires doivent être entrepris engendrant ainsi la modification du coût de l'opération initialement prévue.

Le coût de cette opération a été réévaluée à 120 970 €HT.

Le Conseil municipal décide d'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel présenté comme suit :

Montant des Travaux HT :	120 970.00 €
Conseil Départemental 30% :	36 291. 00 €
Part communale :	84 679.00 €

et d'autoriser le Maire, ou son représentant, à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 30 %.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents :17 Votants :23 Absents :4 Absents représentés :6 Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré à Drap, le 23 décembre 2021

Le Maire, Robert NARDELLI



Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 28/12/2021
et publication en mairie le : 29/12/2021